

## **Séance ordinaire du Conseil Municipal du Jeudi 15 mars 2018 à 20 heures**

M le Maire Henri MATTES, ouvre la séance à 20 heures.

Présents : MM les Adjoints Julien SCHICKLIN, Michel MEYER, Sylvie GOEPFERT et Serge ESTERMANN.

MM Fabien ROSENBLATT, Margone BIRSINGER, Nicolas RICHERDT, Sophie GOEPFERT, Fabien WEIDER et Marlyse SCHAEFER

Absents excusés : MM. Serge GAISSER et Renée OTT

Absent non excusé :

Procurations : M. GAISSER à M. MEYER

Mme OTT à M. ESTERMANN

### Ordre du jour :

1. Approbation de la réunion du Conseil Municipal du 15 février 2018
2. Rapports des délégués
3. Urbanisme
  - 3.1 Examen des dossiers déposés
4. Affaires générales
  - 4.1 Attribution de subventions communales
5. Affaires financières
  - 5.1 Fixation des taux des impôts locaux
  - 5.2 Comptes administratifs et des comptes de gestion 2017
  - 5.3 Budgets primitifs 2018
6. Compte rendu des décisions du Maire dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil Municipal
7. Divers

### **1. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 février 2018 :**

Ce compte rendu a été transmis aux élus par mail. Il est approuvé à l'unanimité.

### **2. Rapports des délégués**

M. MEYER rapporte aux élus diverses réunions auxquelles il a participé, le syndicat des cours d'eau avec les orientations budgétaires 2018, l'assemblée générale de l'association des donneurs de sang. Les élus, suite au rapport de M. MEYER, souhaitent réaliser une information à la population par le biais de plusieurs moyens de communication pour sensibiliser à l'importance de donner son sang.

Mme BIRSINGER explique aux conseillers la commission petite enfance de Saint Louis Agglomération, on compte 22 crèches pour 596 places sur le territoire de SLA, crèches privées incluses. Une mutualisation de certains services est évoquée, des commandes groupées, un pôle de remplacement en cas de maladie d'agent, ... mais de nombreux détails restent à harmoniser. Mme BIRSINGER précise que M. GIRNY a repris la présidence de la commission petite enfance, suite à la démission de Mme TROENDLE (loi contre le cumul des mandats)

Elle évoque également un rendez-vous avec la représentante de l'association des petits chaperons rouges, gestionnaire de crèches et d'autres entretiens programmés sur le même sujet.

### **3. Urbanisme :**

#### 3.1 Examen des dossiers déposés

M l'Adjoint SCHICKLIN présente les demandes déposées récemment :

- Permis de construire pour une maison individuelle, M. Anthony et Mme Aude HELL, AFUA « rue de la Dîme »

#### **4. Affaires générales :**

##### **4.1 Attribution de subventions communales :**

Le Conseil Municipal, avec 12 voix pour et une abstention, vote les subventions suivantes qui seront inscrites au budget primitif 2018 :

Subventions aux associations extérieures au village:

AFSEP (association française des sclérosés en plaque)	50 €
SEPIA	50 €
Associations des Paralysés de France	50 €
Ecole de Chiens-Guides de l'Est	50 €
AFAPEI Bartenheim	300 €
Solidarité Femmes 68	110 €
Union Frontalière des Donneurs de Sang Bénévoles	50 €
JSP Porte du Sundgau	50 €
APA	110 €
Union départementale des Sapeurs-Pompiers	200 €
Banque Alimentaire	100 €
Prévention Routière	50 €

**Total : 1 170 €**

Subventions aux associations du village

AVAM : 400€ + 300€ de frais	700 €
Cette subvention est conditionnée à l'organisation de manifestations	
Chorale Sainte-Cécile	500 €
Club cyclotouristique (400€ + 18 € par jeune licencié)	400 €
Cette subvention est conditionnée à l'organisation de manifestations	
MJC (400€ + 18 € par jeune licencié)	400 €
Club de basket (400 € + 18 € par jeune licencié + 1200 € de participation aux frais + 100 € pour achat de coupes)	1 700 €
Conseil de fabrique d'église	550 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	660 €

**Total : 4 910 € plus 18 € variable par jeune licencié.**

M le Maire est chargé de procéder aux mandatements correspondants.

#### **5. Affaires financières :**

##### **5.1 Fixation des taux des impôts locaux**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 de la manière suivante :

- Taxe d'habitation : 21.69 %
- Taxe foncière sur le bâti : 23.40 %
- Taxe foncière sur le non-bâti 88.07 %

Le produit fiscal attendu s'élève à la somme de 355 905,- €.

## 5.2 Comptes administratifs et comptes de gestion 2017

Mr le Maire propose à l'Assemblée de débattre de l'approbation des Comptes administratifs de l'exercice 2017 et propose le vote à main levée pour l'approbation des comptes.

Il donne la parole à M Nicolas RICHERDT avant de quitter la salle.

### **Budget principal :**

Résultat de clôture de l'exercice :

Excédent de la section de fonctionnement	:	392 505,51 €
Excédent de la section d'investissement	:	171 134,39 €
Excédent global	:	563 639,90 €

En l'absence de M le Maire, le Conseil Municipal placé sous la présidence de M RICHERDT, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'approuver le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2017
- **DECIDE** d'approuver également le compte de gestion du Receveur

### **Budget annexe assainissement :**

Résultat de clôture de l'exercice :

Excédent de la section d'exploitation	:	75 901,40 €
Déficit de la section d'investissement	:	8 635,99 €
Excédent global	:	67 265,41 €

En l'absence de M le Maire, le Conseil Municipal placé sous la présidence de M RICHERDT, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'approuver le compte administratif du budget annexe pour l'exercice 2017
- **DECIDE** d'approuver également le compte de gestion du Receveur

## Affectation des résultats 2017 :

### **Budget principal :**

Vu l'approbation du compte administratif pour la commune pour l'exercice 2017,

Vu les résultats de l'exercice,

Constatant que l'état des restes à réaliser s'élève à la somme de 176 000,- €,

Il en résulte un besoin de financement de 4 865,61 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de l'exercice 2017 comme suit

- Affectation en réserve (1068)	:	4 865,61 €
- Résultat reporté en fonctionnement (002)	:	387 639,90 €
- Excédent d'investissement reporté (001)	:	171 134,39 €

### **Budget annexe assainissement :**

Vu l'approbation du compte administratif du service annexe assainissement pour l'exercice 2017,

Vu les résultats de l'exercice,

Vu l'état néant des restes à réaliser,

Le Conseil Municipal décide de maintenir les excédents dans leurs sections respectives.

## 5.3 Budgets primitifs 2018

M le Maire indique qu'il convient de voter les budgets pour l'exercice 2018 avant le 15 avril 2018 et propose le vote à main levée des propositions de budget.

### **Budget principal :**

Équilibré en section de fonctionnement à	:	1 141 499,90 €
et en section d'investissement à	:	852 000,00 €

Le budget principal 2018 est approuvé à l'unanimité.

### **Budget annexe assainissement :**

Équilibré en section de fonctionnement à	:	82 265,41 €
et en section d'investissement à	:	83 635,99 €

Le budget annexe 2018 est approuvé à l'unanimité.

## **6. Compte rendu des décisions du Maire dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil Municipal**

Conformément aux délégations qui lui ont été conférées par le Conseil Municipal en date du 08 octobre 2015, M le Maire a renoncé à exercer au nom de la commune, le droit de préemption sur le terrain bâti cadastré section 13 N°39, 44 et 61, 25 résidence le Petit Bois, d'une superficie de 799 m<sup>2</sup>.

## **7. Divers**

M. ESTERMANN évoque l'organisation de l'opération Haut-Rhin Propre 2018 qui aura lieu le samedi 14 avril 2018. Il invite l'ensemble des élus à participer.

M. RICHERDT fait part aux conseillers d'un problème de stationnement gênant rue du Jura et rue des Lilas, qui pose un souci de sécurité des usagers de la route. Des courriers seront envoyés aux intéressés pour trouver une solution.

M. MEYER présente aux conseillers le programme pour l'excursion des seniors qui sera transmis en même temps que les invitations.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 15.